



François **SAUVADET**

*Ancien Ministre*

*Député de la Côte-d'Or*

*Président du Conseil Départemental*

# La Région en grand

rassemblementbfc.fr

le  
**RASSEMBLEMENT**  
en Bourgogne Franche-Comté  
#rassemblementBFC

**Monsieur Louis NEGRE**

Co-président délégué de TDIE

Sénateur des Alpes-Maritimes

TDIE

9, rue de Berri

75008 PARIS

Monsieur le Sénateur, *M. Louis,*

Dijon, le **10 NOV. 2015**

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier.

Partageant votre réflexion sur l'importance du réseau de transport pour l'attractivité et le développement de notre région, je crois qu'une politique régionale des transports ambitieuse est à co-construire.

Pendant longtemps, nos deux régions ont simplement privilégié la hausse de la fréquentation par une **accélération du cadencement des TER**. Nous arrivons cependant à la limite du modèle. **En 2014, une baisse importante de la fréquentation des TER a été constatée par rapport à l'année 2013** (- 8,5 % en Franche-Comté et - 4,2 % en Bourgogne). Cela s'est traduit inévitablement par une diminution des recettes (- 10 % en Franche-Comté et - 5 % en Bourgogne).

Les causes de la **baisse de la fréquentation sont multiples** : la tarification, la conjoncture économique, l'usage du véhicule individuel (favorisé par la baisse du prix des carburants), l'effet des travaux de modernisation des voies ferroviaires, le développement du covoiturage, le manque de valorisation de l'intermodalité...

Outre la concurrence des sites de covoiturage, s'ajoutent les liaisons par autocar qui se sont développées suite à la loi Macron. Cette **variété des modes de transports** – soit la multimodalité – dégage de nouvelles perspectives et permet notamment la pratique de l'intermodalité, à savoir la possibilité d'emprunter plusieurs véhicules (train, bus, voiture, bateau, vélo...) sur un même trajet.

.../...

#rassemblementBFC   • [sauvadet@rassemblementbfc.fr](mailto:sauvadet@rassemblementbfc.fr)

Adresses des permanences • 4 rue des Boucheries 25000 Besançon • 4 boulevard Clémenceau 21000 Dijon

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015 - BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Pour que l'alternance des modes de transport entre le rail, l'aérien et le routier s'effectue le mieux possible, il faut développer des systèmes d'information et de billetterie adéquats. Ces outils agissent comme un liant dans les rouages du **système intermodal**, permettant l'articulation des modes et la coordination des offres.

Dans l'espace parfois complexe des pôles d'échange (gares ou aéroports), le voyageur doit pouvoir s'orienter facilement, s'informer sur Internet, depuis son ordinateur ou son smart-phone, afin de comprendre les options et services qui lui sont proposés.

Il en va de même dans les différents pôles d'échanges de chaque ville. Le développement de **systèmes billetterie inter-opérateurs** avec tarification simplifiée est nécessaire pour proposer des offres multimodales adaptées. C'est là où le rôle de chef de file de la Région prend tout son sens.

C'est d'autant plus vrai depuis que la loi NOTRe du 7 août 2015 a validé le principe du transfert aux régions de toute la chaîne de transports en dehors des agglomérations : gares routières, transport interurbain par cars (à compter du 1er janvier 2017), transports scolaires (à compter du 1er septembre 2017), transport à la demande viennent ainsi compléter les compétences des régions en matière ferroviaire (TER).

La constitution de ce chef de filât régional sur les transports vise explicitement la mise en cohérence des offres de mobilité à l'échelle régionale. Reste à organiser les transferts de compétence avec les conseils départementaux et à instaurer des modes de coopération entre autorités régionales et urbaines.

Dans ce cadre, la priorité sera de :

- **Réviser la grille tarifaire des TER** dans une logique de simplification et d'accessibilité dès 2016.
- Créer une **carte unique de transport** valable sur l'ensemble des réseaux ainsi qu'une **billetterie inter-opérateurs** et privilégier la mise en place d'un **système de paiement sans contact**.
- Créer une **centrale de mobilité régionale** (la Franche-Comté ayant abandonné la sienne en juin 2014).
- **Renégocier la fermeture des lignes Intercités**.
- Optimiser les dessertes routières et ferroviaires au travers d'un nouveau schéma de mobilité régional.
- Améliorer les **relations transfrontalières avec la Suisse**.

Ensemble, je suis convaincu que nous saurons apporter de la cohérence au réseau de transport qui maille l'ensemble du territoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, en l'assurance de ma considération distinguée.

François SAUVADET